

FOIRE AUX QUESTIONS : extensions de garantie activées sous réserve d'entretien suivi (Service Activated Warranty Extension)

- **QUELLE EST LA DUREE DE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR DE MA MOTO ?**

La durée de la garantie constructeur initiale est indiquée sur le certificat de livraison.

- **EST-IL POSSIBLE D'ETENDRE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR POUR MA MOTO ?**

Oui, il est possible de l'étendre sur certains modèles STREET.

Pour les modèles non couverts, et sur certains marchés uniquement, il est possible d'acheter une extension de garantie auprès d'un organisme tiers.

- **SUR QUELS MODELES EST-IL POSSIBLE D'ETENDRE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR ?**

Pour la gamme LC8c (790, 890, 990), sur les modèles 2024, la garantie constructeur initiale de 2 ans peut être étendue jusqu'à un maximum de 4 ans à partir de la date de mise en route.

Pour la gamme LC8 (1390), sur les modèles 2024, la garantie constructeur initiale de 2 ans peut être étendue jusqu'à un maximum de 3 ans à partir de la date de mise en route.

- **DANS QUELS PAYS CETTE PROMOTION EST-ELLE VALIDE ?**

Allemagne, Autriche, Suisse, Liechtenstein, Italie, Royaume-Uni (territoires européens comprenant Gibraltar et les îles Anglo-Normandes, Guernesey, Jersey et l'île de Man), République d'Irlande, Danemark, Norvège, Suède, Estonie, Lettonie, Lituanie, Finlande, France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovénie, Slovaquie.

- **QUELLE EST LA DUREE MAXIMALE DE L'EXTENSION DE GARANTIE ACTIVEE SUITE A ENTRETIEN ?**

A chaque entretien chez un distributeur KTM agréé, l'extension de garantie activée suite à entretien est prolongée gratuitement jusqu'à la prochaine révision ou pour un maximum de 12 mois, jusqu'à 3 ou 4 ans au total, selon le modèle de la moto (cf point ci-dessus).

- **QUE DOIS-JE FAIRE AFIN D'ETENDRE LA DUREE DE LA GARANTIE CONSTRUCTEUR ?**

Rien, la période de garantie sera automatiquement prolongée si l'entretien régulier, conformément au plan d'entretien, est effectué chez un distributeur KTM agréé.



- **OÙ PUIS-JE VOIR SI LA PÉRIODE DE GARANTIE CONSTRUCTEUR A ÉTÉ PROLONGÉE ?**

Vous trouverez ces informations sur l'imprimé d'entretien qui vous est remis par votre distributeur après chaque entretien.

- **COMBIEN COÛTE L'EXTENSION DE GARANTIE ACTIVEE SUITE A ENTRETIEN ?**

Elle est gratuite pour le client.

- **QUELS CRITÈRES DOIS-JE REMPLIR POUR BÉNÉFICIER DE L'EXTENSION DE GARANTIE ACTIVÉE SUITE A ENTRETIEN ?**

Il vous suffit de faire effectuer tous les entretiens par un distributeur KTM agréé, conformément au plan d'entretien de votre moto.

- **LA GARANTIE CONSTRUCTEUR KTM EST-ELLE ENCORE VALABLE APRÈS LA VENTE DE LA MOTO ?**

Oui, la garantie constructeur KTM est liée à la moto et peut être transférée à un nouveau propriétaire. La condition est que le nouveau propriétaire soit enregistré sur la plateforme officielle des distributeurs KTM. L'enregistrement peut être effectué par n'importe quel distributeur KTM.

- **J'AI DÉJÀ ACHETÉ UNE EXTENSION DE GARANTIE AUPRÈS D'UN TIERS. CELLE-CI PEUT-ELLE ÊTRE AJOUTÉE À LA GARANTIE CONSTRUCTEUR ?**

Non, la garantie constructeur et les garanties d'organismes tiers peuvent se chevaucher mais n'ont pas d'incidence l'une sur l'autre.

Néanmoins, juste avant la fin de la période de garantie constructeur activée suite à entretien, il est possible de conclure un contrat d'extension de garantie auprès d'un organisme tiers, sur certains marchés.

- **DANS QUELS PAYS LA GARANTIE CONSTRUCTEUR EST-ELLE VALABLE ?**

La garantie constructeur est valable dans le monde entier.

- **L'EXTENSION DE GARANTIE ACTIVÉE SUITE A ENTRETIEN EST-ELLE ÉGALEMENT VALABLE POUR LES MODÈLES PLUS ANCIENS ?**

Non, elle n'est disponible que pour l'année modèle 2024

- **QUELLES SONT LES CONDITIONS DE L'EXTENSION DE GARANTIE ACTIVÉE SUITE A ENTRETIEN ?**

Les termes et conditions sont identiques à la garantie constructeur initiale.

- **QUE COUVRE LA GARANTIE KTM ?**

Les conditions de garantie sont définies sur le certificat de livraison.

- **OÙ PUIS-JE TROUVER LE DISTRIBUTEUR KTM AGRÉÉ LE PLUS PROCHE ?**

Le meilleur moyen est d'utiliser l'outil de recherche de distributeurs sur notre site web.

- **OÙ PUIS-JE TROUVER LES INTERVALLES D'ENTRETIEN POUR MA KTM ?**

Vous trouverez les intervalles d'entretien de votre moto dans votre manuel du propriétaire ou auprès d'un distributeur KTM agréé.

- **COMMENT PUIS-JE VÉRIFIER LES ENTRETIENS ENREGISTRÉS SUR MA MOTO ?**

L'outil de [Vérification des entretiens KTM](#) est disponible sur notre site web.

- **OÙ PUIS-JE OBTENIR LE CERTIFICAT DE LIVRAISON POUR MA MOTO ?**

Le distributeur est tenu de fournir le certificat de livraison lors de la livraison au client.

- **QUI EST AUTORISÉ À EFFECTUER DES TRAVAUX SOUS GARANTIE ?**

La garantie constructeur KTM est valable dans le monde entier ; tout distributeur KTM agréé est habilité à effectuer les travaux sous garantie.